

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/06/2025 - 11284 - 2023 B 02519 - 949 141 246 - 2A Évènements Concept

2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Héroux, 93330 Neuilly Sur Marne

R.C.S. : 949141246 BOBIGNY

11 JUN 2025

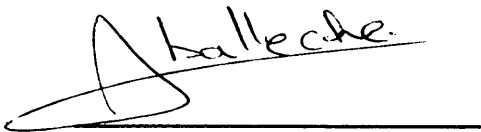
11284

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Monsieur Abdelaziz ABALLECHE en qualité de président et représentant légale de la société :

- Certifie que les documents comptables transmis sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale.
- Les comptes annuels et annexes sont présenté conforme à la loi, ci-joint en format de Liasse Fiscale et comptable.



M Abdelaziz ABALLECHE,

Président SAS 2A EVENEMENTS CONCEPT

Bilan Actif

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Avec le détail des comptes : Oui
Avec les numéros de comptes .. : Oui
Avec les décimales : Oui
Afficher le relevé des anomalies : Oui

		Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/2024	Exercice N-1 Net
	Actif circulant				
Créances					
Clients et comptes rattachés		27 531,60		27 531,60	420,00
411100	Clients - Ventes de biens ou de prest. de serv.	27 531,60		27 531,60	420,00
Trésorerie					420,00
Disponibilités		80 289,98		80 289,98	52 148,88
512100	Comptes Banque LCL	80 289,98		80 289,98	52 148,88
	Total II	107 821,58		107 821,58	52 728,18
	Total actif	107 821,58		107 821,58	52 728,18

Bilan Passif

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
 Avec le détail des comptes : Oui
 Avec les numéros de comptes .. : Oui
 Avec les décimales : Oui
 Afficher le relevé des anomalies : Oui

		Net au 31/12/2024	Exercice N-1 Net
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		1 000,00	1 000,00
101300	Capital souscrit - appelé, versé	1 000,00	1 000,00
Report à nouveau		8 387,72	
110000	Report à nouveau (solde créditeur)	8 387,72	
Résultat de l'exercice		40 684,55	38 387,72
	Total I	50 072,27	38 387,72
Dettes			
- Associés		8 444,97	9,48
486100	Compte - M Abdelaziz Abelleche	8 444,97	9,48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 761,10	
401100	Fournisseurs - Achats de biens et prest. de serv.	10 761,10	
- Organismes sociaux		3 696,48	
431000	Sécurité sociale	3 384,72	
437000	Autres organismes sociaux	311,74	
- Etat impôts sur les bénéfices		2 018,00	7 837,00
444000	Etat - impôts sur les bénéfices	2 018,00	7 837,00
- Etat taxes sur chiffre d'affaires		5 297,18	5 072,00
445510	T.V.A. à décaisser	4 914,00	5 072,00
445800	Taxes sur le CA à régulariser ou en attente	383,18	
Produits constatés d'avance		27 531,60	
487000	Produits constatés d'avance	27 531,60	
	Total V	57 749,31	13 338,48
	Total passif	107 821,58	52 726,18

Compte de résultat

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
 Avec le détail des comptes : Oui
 Avec les numéros de comptes ... : Oui
 Avec les décimales : Oui
 Afficher le relevé des anomalies : Oui

		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Exercice N-1 Net
Produits d'exploitation			
Production vendue		256 589,15	86 458,85
704200	Travaux au taux de TVA à 20%	254 539,15	86 458,85
706100	Prestations services	2 050,00	
	Total	256 589,15	86 458,85
Charges d'exploitation			
Achats de m. p. & aut. approv.		32 223,89	4 629,46
601100	Matériaux de construction et montage	31 746,49	1 504,44
601200	Autres structures et montages	394,50	1 529,00
601700	Fournitures	82,90	1 596,02
Autres achats & charges ext.		103 440,27	36 602,45
604000	Achats d'études et prestations de services	2 161,20	
605100	Travaux en sous-traitance / autoliquid TVA	12 835,00	18 713,70
606200	Autres travaux sous-traités	50 244,72	12 457,00
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 325,60	288,59
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 629,58	
606400	Fournitures administratives	136,29	62,98
613500	Locations mobilières	3 974,67	295,00
616100	Assurances - Mutuelles	401,12	173,63
618100	Documentation générale	2,67	2,89
622200	Commissions et courtages sur ventes	1 500,00	
622600	Honoraires	3 700,00	2 549,44
622700	Frais d'actes et de contentieux	44,32	
624300	Transports entre établissements ou chantiers	5 441,72	200,00
625100	Voyages et déplacements	6 270,67	219,82
625200	Frais kilométriques barème forfaitaire	10 736,56	
625700	Réceptions	1 075,81	43,27
626000	Frais postaux et de télécommunications	30,36	6,77
627800	Autres frais et commissions sur prest. de serv.	829,98	349,38
Impôts, taxes et vers. assim.		1 871,61	
631200	Taxe d'apprentissage	292,73	
633300	Part. des employeurs à la form. prof. continue	272,88	
636120	Taxes foncières	1 306,00	
Salaires et traitements		50 112,41	
641100	Salaires et appointements	50 112,41	
Charges sociales		20 360,42	
645100	Cotisations à l'URSSAF	17 309,04	
645300	Cotisations aux caisses de retraites	3 051,38	
	Total	208 008,60	40 231,91
	Résultat d'exploitation	48 580,55	46 224,74
	Résultat courant	48 580,55	46 224,74
Produits exceptionnels		3,19	0,54
771800	Autres produits except. sur opé. de gestion	3,19	0,54
Charges exceptionnelles		4,19	0,56
671800	Autres charges except. sur opé. de gestion	4,19	0,56
	Résultat exceptionnel	-1,00	-0,02
Impôts sur les bénéfices		7 895,00	7 837,00
695000	Impôts sur les bénéfices	7 895,00	7 837,00
	Résultat de l'exercice	40 684,55	38 387,72
			38 387,72

Soldes intermédiaires de gestion

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
 Avec le détail des comptes : Oui
 Avec les numéros de comptes .. : Oui
 Avec les décimales : Oui
 Afficher le relevé des anomalies : Oui

Du 01/01/2024
 au 31/12/2024

+ Production vendue		256 589,15
704200	Travaux au taux de TVA à 20%	254 539,15
706100	Prestations services	2 050,00
	Production de l'exercice	256 589,15
+ Production de l'exercice		256 589,15
- Consommation de l'exercice en provenance de tiers		135 664,16
601100	Matériaux de construction et montage	31 748,49
601200	Autres structures et montages	394,50
601700	Fournitures	82,90
604000	Achats d'études et prestations de services	2 161,20
605100	Travaux en sous-traitance / autoliquid TVA	12 936,00
605200	Autres travaux sous-traités	50 244,72
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 325,80
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 629,58
606400	Fournitures administratives	136,29
613500	Locations mobilières	3 974,87
616100	Assurances - Multirisques	401,12
618100	Documentation générale	2,67
622200	Commissions et courtages sur ventes	1 500,00
622600	Honoraires	3 700,00
622700	Frais d'actes et de contentieux	44,32
624300	Transports entre établissements ou chantiers	5 441,72
625100	Voyages et déplacements	6 270,87
625200	Frais kilométriques barème forfaitaire	10 736,56
625700	Réceptions	1 075,81
626000	Frais postaux et de télécommunications	30,38
627600	Autres frais et commissions sur prest. de serv.	629,98
	Valeur ajoutée	120 924,99
+ Valeur ajoutée		120 924,99
- Impôts, taxes et vers. assim.		1 871,81
631200	Taxe d'apprentissage	292,73
633300	Part. des employeurs à la form. prof. continue	272,88
635120	Taxes foncières	1 306,00
- Charges de personnel		70 472,83
641100	Salaires et appointements	50 112,41
645100	Cotisations à l'URSSAF	17 309,04
646300	Cotisations aux caisses de retraites	3 051,38
	Excédent brut d'exploitation ou insuffisance brute d'exploitation	48 580,55
+ Excédent brut d'exploitation ou insuffisance brute d'exploitation		48 580,55
	Résultat d'exploitation	48 580,55
+ Résultat d'exploitation		48 580,55
	Résultat courant avant impôts	48 580,55
Produits exceptionnels		3,19
771800	Autres produits except. sur opé. de gestion	3,19
Charges exceptionnelles		4,19
671800	Autres charges except. sur opé. de gestion	4,19
	Résultat exceptionnel	-1,00
+ Résultat courant avant impôts		48 580,55
+ Résultat exceptionnel		-1,00
- Impôts sur les bénéfices		7 895,00
695000	Impôts sur les bénéfices	7 895,00
	Résultat de l'exercice	40 684,55

2025	IMPOT SUR LES SOCIETES	2065
------	-------------------------------	------

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
2A Evènements Concept					
SIRET	94914124600015		MéI :		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
17 Place du Chanoine Héroux 93330 NEUILLY SUR MARNE FRANCE					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		

B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	AGENCEMENT LIEUX DE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		6 080	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
France Ruralités Revitalisation FRP art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou – selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) <input type="checkbox"/>					

D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					

F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	DAILYBIZ

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
FECCI MARCELO 78 AV DU PDTE ROOSEVELT 93360 NEUILLY PLAISANCE Tél : 0954907649			Tél :		
CGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 19/05/2025 Lieu : NEUILLY SUR MARNE		
			Qualité et nom du signataire : EXPERT COM		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Signature : FECCI MARC		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		Prestataire :			

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise 2A Evénements Concept du 01/01/2024
Adresse 17 Place du Chanoine Héroux 93330 NEUILLY SUR MARNE au 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES (v. notice ①) :

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ			ADRESSE COMPLÈTE		
1	DE OLIVEIRA	STEPHANIE DIRECTRICE	17 Place de Chanoine Héroux 93330	NEUILLY SUR MARNE	FR
2	ABALLECHE	ABDELAZIZ PRESIDENT	17 Place de Chanoine Héroux 93330	NEUILLY SUR MARNE	FR
3	FECCI	MARCELO EXPERT COMPTABLE	78 AV DU PDTE ROOSEVELT 93360	NEUILLY PLAISANCE	FR
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyage et de déplacement (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	33 993			33 993				33 993
2	15 623			15 623	6 271	10 737		32 631
3	3 700			3 700				3 700
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	53 316			53 316	6 271	10 737		70 324
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacle, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 076
Totaux	1 076

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ③	71 399	- de l'exercice ④	48 580
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	46 225
Nom et qualité du signataire FECCI MARCELO EXPERT COMPTABLE		A. NEUILLY SM Le 19/05/2025 Signature	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		2A Evènements Concept			Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		17 Place du Chanoine Héroux 93330 NEUILLY SUR MARNE				
SIRET		94914124600015				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		11
				Exercice N clos le		31122024
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions
				1		2
						Net
						3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012	
		Autres *		014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	27 532 070	27 532
		Autres * (3)		072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	80 290 086	80 290	
	Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	107 822 098	107 822		
Total général (I + II)		110	107 822 112	107 822		
PASSIF					Exercice N NET	
					1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131			
	Report à nouveau		134		8 388	
	Résultat de l'exercice		136		40 685	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		50 072	
Provisions pour risques et charges						
Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		10 761	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		11 012	
	Comptes courants d'associés		173		8 445	
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174		27 532	
Total III		176		57 749		
Total général (I + II + III)		180		107 822		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	183		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2A Evènements Concept		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
				018		31122024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	254 539
		Services *		217	218	2 050	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		256 589	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		32 224
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242		103 440
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		244		1 872
	Rémunérations du personnel *				250		50 112
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		20 360
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262		
		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264		208 009	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		48 581	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		284	
Produits exceptionnels (IV)						290	
						3	
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		4	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
						7 895	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		40 685	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		40 685	
				314			
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324		7 895
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248
							330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249				251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986		ZFU - TE (44 octies A)		987
					JEI (44 sexes A)		989
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quindecies)		138
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991		France Ruralité Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A		181
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer		344
	BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993
	Créance due au titre du report en arrière du déficit						348
	Dont divers						350
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)						655
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)						643
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)						645
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)						647
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)						648
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641	
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)						649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	
						48 580	
						354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	
						48 580	
						372	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A Evènements Concept						Néant <input type="checkbox"/>	
I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406	
	Autres	410		412		414		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426	
	Constructions	430		432		434		436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456	
	Matériel de transport	460		462		464		466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	
	Immobilisations financières	480		482		484		486	
TOTAL		490		492		494		496	
II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		de l'exercice		aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL		570		572		574		576
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,5 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5			
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values				
					Court terme*	Long terme			
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
Total	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	584	585	
TOTAL					596	585	587	589	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A Evènements Concept				Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (SI le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter			
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374 53 495	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378 18 956	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A Evèneme		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024.....		et clos le : 31/12/2024.....		Données en nombre de mois <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel ** :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				661	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	256 589
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	256 589
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	101 656
Variation négative des stocks				146	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	34 008
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	135 664
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	120 925
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	120 925
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettie à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensée du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	256 589	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		028			
Période de référence		024	016		
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant

Exercice clos le		31122024		SIREN		9491412460015	
Dénomination de l'entreprise		2A Evènements Concept					
Adresse (voie)		17 Place du Chanoine Héroux					
Code postal		93330		Ville		NEUILLY SUR MARNE	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES		902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES		904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903		905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904		906	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse N°		Voie					
Code postal		Commune		Pays			
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre (2)		Mme		Nom de famille		DE OLIVEIRA PEREIRA	
		Prénom(s)		Stéphanie			
Nom d'usage				% de détention		50	
Nb de parts ou actions		50					
Naissance : Date		01/11/1978		N° Département		93	
		Commune		NEUILLY SUR MAR		Pays	
Adresse : N°		17		Voie		PLACE DU CHANOINE HEROUX	
Code postal		93360		Commune		NEUILLY SUR MARNE	
		Pays		FRANCE			
Titre (2)		M		Nom de famille		ABALLECHE	
		Prénom(s)		ABDELAZIZ			
Nom d'usage				% de détention		50	
Nb de parts ou actions		50					
Naissance : Date		12/05/1975		N° Département		99	
		Commune		AKBOU		Pays	
Adresse : N°		17		Voie		PLACE DU CHANOINE HEROUX	
Code postal		93360		Commune		NEUILLY SUR MARNE	
		Pays		FRANCE			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1	(1)
---	---	-----

Néant

Exercice clos le	31122024	SIREN	94914124600015
Dénomination de l'entreprise	2A Evènements Concept		
Adresse (voie)	17 Place du Chanoine Héroux		
Code postal	93330	Ville	NEUILLY SUR MARNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	
---	------------	--

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Voie		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Voie		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse N°	Voie		
Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Héroux, 93330 Neuilly Sur Marne

R.C.S. : 949141246 BORIGNY

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 mai 2025

Assistent :

Madame Stéphanie De Oliveira Pereira, détenant 50 actions représentant 50% du droit de vote.

Monsieur Abdelaziz ABALLECHE, détenant 50 actions représentant 50% du droit de vote.

Les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ABALLECHE préside la séance en qualité de président associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer :

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

1. Copie de lettres de convocation ;
2. Feuille de présence ;
3. Rapport de gestion de la gérance ;
4. Inventaire et comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
5. Rapport spécial concernant les conventions réglementées ;
6. Textes de questions écrites adressés par les associés ;
7. Textes de projets de résolutions.


Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation de comptes de de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat ;
- Rapport spécial concernant les conventions réglementées ;
- Approbations de ces conventions ;
- Quitus au président ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture des documents indiqués ci-dessus.



2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Héroux, 93330 Neuilly Sur Marne

R.C.S. : 949141246 BOBIGNY

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels, lequel font apparaître un résultat bénéfique net comptable de 40684,55 euros.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'Assemblée Générale, approuve le rapport de gestion présenté par le président.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.


Résolution n°3

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, faisant ressortir un résultat bénéfique distribuable de 40684,55 euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivant :

- 100,00 euros seront comptabilisés en réserve légale pour satisfaire l'obligation du 10% du capital.
- La société distribuera un dividende brut en 2025, de 37.142,86 euros.
- Le solde du résultat bénéfique distribuable de 3441,69 euros sera reporté à nouveau en attendant de nouvelles résolutions.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.



SPO.

2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Hérroux, 93330 Neuilly Sur Marne

R.C.S. : 949141246 BOBIGNY

Résolution n°4

L'Assemblée après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant les conventions de la nature de celles visées aux articles L223-19 et L223-20 de code de commerce et notamment confirme que aucune convention interdit relevant de l'article L. 223-21 du Code de commerce n'a été conclu entre la société et ses gérants du code de commerce, l'assemblée prend acte purement et simplement.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

Résolution n°5

L'Assemblée constate que les rémunérations brutes imposables payés aux dirigeants pour l'exercice 2024, sont les suivantes :

Mme Stéphanie DE OLIVEIRA PEREIRA 33993.60 €

M Abdelaziz ABALLECHE 15623.35 €

L'Assemblée confirme la prise en charge par la société des frais de représentation et déplacement engagés par les associés pendant l'exercice, en s'assurant que ces frais correspondent aux besoins de l'entreprise pour assurer le fonctionnement normal et le développement de ses affaires et qui ont été dûment remboursés contre la présentation des justificatifs ou payés directement avec chèque ou carte bancaire de la société.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

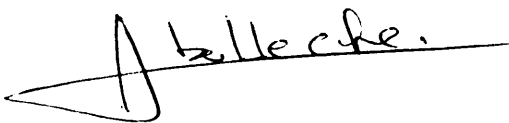
Résolution n°6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à M Abdelaziz ABALLECHE, porteur d'une copie ou extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

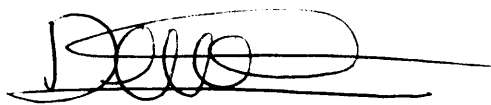
Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



M Abdelaziz ABALLECHE



Mme Stéphanie DE OLIVEIRA PEREIRA

2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Héroux, 93330 Neuilly Sur Marne

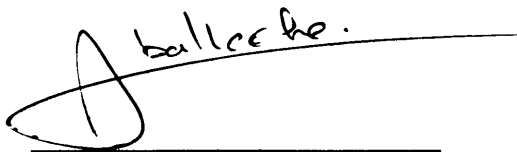
R.C.S. : 949141246 BOBIGNY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Monsieur Abdelaziz ABALLECHE en qualité de président et représentant légale de la société :

- Certifie que les documents comptables transmis sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale.
- Les comptes annuels et annexes sont présenté conforme à la loi, ci-joint en format de Liasse Fiscale et comptable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aballeche', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

M Abdelaziz ABALLECHE,

Président SAS 2A EVENEMENTS CONCEPT

Bilan Actif

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Avec le détail des comptes : Oui
Avec les numéros de comptes .. : Oui
Avec les décimales : Oui
Afficher le relevé des anomalies : Oui

		Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/2024	Exercice N-1 Net
	Actif circulant				
Créances					
Clients et comptes rattachés		27 531,60		27 531,60	420,00
411100	Clients - Ventes de biens ou de prest. de serv.	27 531,60		27 531,60	420,00
Trésorerie					420,00
Disponibilités		80 289,98		80 289,98	52 148,68
512100	Compte Banque LCL	80 289,98		80 289,98	52 148,68
	Total II	107 821,58		107 821,58	52 728,18
	Total actif	107 821,58		107 821,58	52 728,18

Bilan Passif

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
 Avec le détail des comptes : Oui
 Avec les numéros de comptes .. : Oui
 Avec les décimales : Oui
 Afficher le relevé des anomalies : Oui

		Net au 31/12/2024	Exercice N-1 Net
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		1 000,00	1 000,00
101300	Capital souscrit - appelé, versé	1 000,00	1 000,00
Report à nouveau		8 387,72	
110000	Report à nouveau (solde créditeur)	8 387,72	
Résultat de l'exercice		40 684,55	38 387,72
	Total I	50 072,27	38 387,72
Dettes			
- Associés		8 444,97	9,48
455100	Compte - M Abdelaziz Aballeche	8 444,97	9,48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 761,10	
401100	Fournisseurs - Achats de biens et prest.de serv.	10 761,10	
- Organismes sociaux		3 696,46	
431000	Sécurité sociale	3 384,72	
437000	Autres organismes sociaux	311,74	
- Etat impôts sur les bénéfices		2 018,00	7 837,00
444000	Etat - impôts sur les bénéfices	2 018,00	7 837,00
- Etat taxes sur chiffre d'affaires		5 297,18	5 072,00
445510	T.V.A. à décaisser	4 914,00	5 072,00
445800	Taxes sur le CA à régulariser ou en attente	383,18	
Produits constatés d'avance		27 531,60	
487000	Produits constatés d'avance	27 531,60	
	Total V	57 749,31	13 338,48
	Total passif	107 821,58	62 726,18

Compte de résultat

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
 Avec le détail des comptes : Oui
 Avec les numéros de comptes .. : Oui
 Avec les décimales : Oui
 Afficher le relevé des anomalies : Oui

		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Exercice N-1 Net
Produits d'exploitation			
Production vendue		256 589,15	86 456,85
704200	Travaux au taux de TVA à 20%	254 539,15	86 456,85
706100	Prestations services	2 050,00	
	Total	256 589,15	86 456,85
Charges d'exploitation			
Achats de m. p. & aut. approv.		32 223,89	4 629,48
601100	Matériaux de construction et montage	31 746,49	1 504,44
601200	Autres structures et montages	394,50	1 529,00
601700	Fournitures	82,90	1 598,02
Autres achats & charges ext.		103 440,27	35 602,45
604000	Achats d'études et prestations de services	2 161,20	
605100	Travaux en sous-traitance / autofinanc. TVA	12 835,00	18 713,70
605200	Autres travaux sous-traités	60 244,72	12 457,00
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 325,60	288,59
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 829,58	
606400	Fournitures administratives	138,29	62,98
613500	Locations mobilières	3 974,87	295,00
616100	Assurances - Multirisques	401,12	173,83
618100	Documentation générale	2,87	2,89
622200	Commissions et courtages sur ventes	1 500,00	
622600	Honoraires	3 700,00	2 549,44
622700	Frais d'actes et de contentieux	44,32	
624300	Transports entre établissements ou chantiers	5 441,72	200,00
625100	Voyages et déplacements	6 270,87	219,82
625200	Frais kilométriques barème forfaitaire	10 736,86	
625700	Réceptions	1 075,81	43,27
626000	Frais postaux et de télécommunications	30,36	6,77
627800	Autres frais et commissions sur prest. de serv.	829,98	349,38
Impôts, taxes et vers. assim.		1 871,81	
631200	Taxe d'apprentissage	292,73	
633300	Part. des employeurs à la form. prof. continue	272,88	
635120	Taxes foncières	1 306,00	
Salaires et traitements		50 112,41	
641100	Salaires et appointements	50 112,41	
Charges sociales		20 380,42	
645100	Cotisations à l'URSSAF	17 309,04	
645300	Cotisations aux caisses de retraite	3 051,38	
	Total	208 008,60	40 231,91
	Résultat d'exploitation	48 580,55	46 224,74
	Résultat courant	48 580,55	46 224,74
Produits exceptionnels		3,19	0,54
771800	Autres produits except. sur op. de gestion	3,19	0,54
Charges exceptionnelles		4,19	0,58
671800	Autres charges except. sur op. de gestion	4,19	0,58
	Résultat exceptionnel	-1,00	-0,02
Impôts sur les bénéfices		7 895,00	7 837,00
695000	Impôts sur les bénéfices	7 895,00	7 837,00
	Résultat de l'exercice	40 684,55	38 387,72
			38 387,72

Soldes intermédiaires de gestion

2A Evènements Concept

Période : Du 01/01/2024 au 31/12/2024
 Avec le détail des comptes : Oui
 Avec les numéros de comptes .. : Oui
 Avec les décimales : Oui
 Afficher le relevé des anomalies : Oui

Du 01/01/2024
 au 31/12/2024

+ Production vendue		256 589,15
704200	Travaux au taux de TVA à 20%	254 539,15
706100	Prestations services	2 050,00
	Production de l'exercice	256 589,15
+ Production de l'exercice		256 589,15
- Consommation de l'exercice en provenance de tiers		135 664,16
601100	Matériaux de construction et montage	31 748,49
601200	Autres structures et montages	394,50
601700	Fournitures	82,90
604000	Achats d'études et prestations de services	2 161,20
605100	Travaux en sous-traitance / autofinanc. TVA	12 935,00
605200	Autres travaux sous-traités	50 244,72
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	1 325,80
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 629,58
606400	Fournitures administratives	136,29
613500	Locations mobilières	3 974,87
616100	Assurances - Multirisques	401,12
618100	Documentation générale	2,87
622200	Commissions et courtages sur ventes	1 500,00
622600	Honoraires	3 700,00
622700	Frais d'actes et de contentieux	44,32
624300	Transports entre établissements ou chantiers	5 441,72
625100	Voyages et déplacements	6 270,87
625200	Frais kilométriques barème forfaitaire	10 736,56
625700	Réceptions	1 075,81
626000	Frais postaux et de télécommunications	30,36
627800	Autres frais et commissions sur prest. de serv.	829,98
	Valeur ajoutée	120 924,99
+ Valeur ajoutée		120 924,99
- Impôts, taxes et vers. assim.		1 871,81
631200	Taxe d'apprentissage	292,73
633300	Part. des employeurs à la form. prof. continue	272,88
635120	Taxes foncières	1 306,00
- Charges de personnel		70 472,83
641100	Salaires et appointements	50 112,41
645100	Cotisations à l'URSSAF	17 309,04
645300	Cotisations aux caisses de retraites	3 051,38
	Excédent brut d'exploitation ou Insuffisance brute d'exploitation	48 580,55
+ Excédent brut d'exploitation ou Insuffisance brute d'exploitation		48 580,55
	Résultat d'exploitation	48 580,55
+ Résultat d'exploitation		48 580,55
	Résultat courant avant impôts	48 580,55
Produits exceptionnels		3,19
771800	Autres produits except. sur opé. de gestion	3,19
Charges exceptionnelles		4,19
671800	Autres charges except. sur opé. de gestion	4,19
	Résultat exceptionnel	-1,00
+ Résultat courant avant impôts		48 580,55
+ Résultat exceptionnel		-1,00
- Impôts sur les bénéfices		7 895,00
695000	Impôts sur les bénéfices	7 895,00
	Résultat de l'exercice	40 684,55

2025	IMPOT SUR LES SOCIETES	2065
------	-------------------------------	------

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
2A Evènements Concept					
SIRET	94914124600015		Mét :		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
17 Place du Chanoine Héroux 93330 NEUILLY SUR MARNE FRANCE					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		

B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	AGENCEMENT LIEUX DE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		<input type="checkbox"/>

C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		6 080	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
France Ruralités Revitalisation FRP art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonérés (Indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) <input type="checkbox"/>					

D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					

F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON		Si oui, Indication du logiciel utilisé DAILYBIZ

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
FECCI MARCELO 78 AV DU PDTE ROOSEVELT 93360 NEUILLY PLAISANCE Tél : 0954907649			Tél :		
CGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 19/05/2025 Lieu : NEUILLY SUR MARNE		
			Qualité et nom du signataire : EXPERT COM		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Signature : FECCI MARC		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	Prestataire :				

Désignation de l'entreprise		2A Evènements Concept			Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		17 Place du Chanoine Hérroux 93330 NEUILLY SUR MARNE				
SIRET		94914124600015				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		11
						Exercice N clos le 31122024
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	Net
				1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012	
		Autres *		014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	27 532 070	27 532
		Autres * (3)		072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	80 290 086	80 290	
	Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		098	107 822 098	107 822		
Total général (I + II)				110	107 822 112	107 822
PASSIF						Exercice N NET
						1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131		132	
	Report à nouveau		134		8 388	
	Résultat de l'exercice		136		40 685	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		50 072	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		10 761	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		11 012	
	Comptes courants d'associés		173		8 445	
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174		27 532	
Total III		176		57 749		
Total général (I + II + III)				180	107 822	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A Evènements Concept		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le		
					31122024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
		Services *			217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		256 589		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	32 224	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	103 440	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243		244	1 872	
	Rémunérations du personnel *				250	50 112	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	20 360	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254		
	Dotations aux provisions				258		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)			264		208 009		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		48 581		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)			
				294			
Produits exceptionnels (IV)				290			
				3			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	4	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	7 895		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310		40 685		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 40 685 314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		7 895		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levés d'option (Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				996		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 axes)		ZFU - TE (44 octies A)		986	987	
			JEI (44 axes A)		988	989	
	ZRD (44 terdecies)		ZRR (44 quindécies)		127	138	
	Bassons d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindécies A		991	181	
	ZFANG (44 quaterdecies)		Investissements et souscriptions outre-mer		345	344	
	BUD (44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		992	993	
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352 48 580 354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				380		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370 48 580 372		

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,5 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations cédées	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A Evènements Concept				Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (SI le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681	683					
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter			
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (l'art. 154 bis du CGI)	325	381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374	53 495	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	18 956	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2A Evèneme		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2024.....		et clos le : 31/12/2024.....		Données en nombre de mois <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				881	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	256 589
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	256 589
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	101 656
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	34 008
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	135 664
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	120 925
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	120 925
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettie à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	256 589	Effectifs au sens de la CVAE *	023 2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	016		
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant

Exercice clos le	31122024	SIREN	94914124600015
Dénomination de l'entreprise	2A Evènements Concept		
Adresse (voie)	17 Place du Chanoine Héroux		
Code postal	93330	Ville	NEUILLY SUR MARNE
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :			
Titre (2)	Mme	Nom de famille	DE OLIVEIRA PEREIRA
Prénom(s)	Stéphanie		
Nom d'usage		% de détention	50
Nb de parts ou actions			50
Naissance : Date	01/11/1978	N° Département	93
Commune	NEUILLY SUR MAR	Pays	
Adresse : N°	17	Voie	PLACE DU CHANOINE HEROUX
Code postal	93360	Commune	NEUILLY SUR MARNE
		Pays	FRANCE
Titre (2)	M	Nom de famille	ABALLECHE
Prénom(s)	ABDELAZIZ		
Nom d'usage		% de détention	50
Nb de parts ou actions			50
Naissance : Date	12/05/1975	N° Département	99
Commune	AKBOU	Pays	
Adresse : N°	17	Voie	PLACE DU CHANOINE HEROUX
Code postal	93360	Commune	NEUILLY SUR MARNE
		Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

 (1)
Néant

Exercice clos le	31122024	SIREN	94914124600015
Dénomination de l'entreprise	2A Evènements Concept		
Adresse (voie)	17 Place du Chanoine Hérroux		
Code postal	93330	Ville	NEUILLY SUR MARNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	Voie	Code postal	Pays
N°			
	Commune		

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	Voie	Code postal	Pays
N°			
	Commune		

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	Voie	Code postal	Pays
N°			
	Commune		

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	Voie	Code postal	Pays
N°			
	Commune		

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	Voie	Code postal	Pays
N°			
	Commune		

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	Voie	Code postal	Pays
N°			
	Commune		

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	Voie	Code postal	Pays
N°			
	Commune		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise 2A Evénements Concept du 01/01/2024
Adresse 17 Place du Chanoine Héroux 93330 NEUILLY SUR MARNE au 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES (v. notice ①) :

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ			ADRESSE COMPLÈTE		
1	DE OLIVEIRA	STEPHANIE DIRECTRICE	17 Place de Chanoine Héroux 93330 NEUILLY SUR MARNE	FR	
2	ABALLECHE	ABDELAZIC PRESIDENT	17 Place de Chanoine Héroux 93330 NEUILLY SUR MARNE	FR	
3	FECCI	MARCELO EXPERT COMPTABLE	78 AV DU PDTE ROOSEVELT 93360 NEUILLY PLAISANCE	FR	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyage et de déplacement (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	33 993			33 993				33 993
2	15 623			15 623	6 271	10 737		32 631
3	3 700			3 700				3 700
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	53 316			53 316	6 271	10 737		70 324
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacle, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 076
Totaux	1 076

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice.....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	71 399	- de l'exercice..... ⑩	48 580
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑪	46 225

Nom et qualité du signataire FECCI MARCELO EXPERT COMPTABLE
A. NEUILLY-SM Le 19/05/2025
Signature

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Héroux, 93330 Neuilly Sur Marne

R.C.S. : 949141246 BOBIGNY

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 mai 2025

Assistent :

Madame Stéphanie De Oliveira Pereira, détenant 50 actions représentant 50% du droit de vote.

Monsieur Abdelaziz ABALLECHE, détenant 50 actions représentant 50% du droit de vote.

Les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur ABALLECHE préside la séance en qualité de président associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer :

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

1. Copie de lettres de convocation ;
2. Feuille de présence ;
3. Rapport de gestion de la gérance ;
4. Inventaire et comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
5. Rapport spécial concernant les conventions réglementées ;
6. Textes de questions écrites adressés par les associés ;
7. Textes de projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation de comptes de de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat ;
- Rapport spécial concernant les conventions réglementées ;
- Approbations de ces conventions ;
- Quitus au président ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture des documents indiqués ci-dessus.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Héroux, 93330 Neuilly Sur Marne

R.C.S. : 949141246 BOBIGNY

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels, lequel font apparaître un résultat bénéfique net comptable de 40684,55 euros.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'Assemblée Générale, approuve le rapport de gestion présenté par le président.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, faisant ressortir un résultat bénéfique distribuable de 40684,55 euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivant :

- 100,00 euros seront comptabilisés en réserve légale pour satisfaire l'obligation du 10% du capital.
- La société distribuera un dividende brut en 2025, de 37.142,86 euros.
- Le solde du résultat bénéfique distribuable de 3441,69 euros sera reporté à nouveau en attendant de nouvelles résolutions.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.



Handwritten signature and initials, possibly 'SBO'.

2A EVENEMENTS CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social : 17 Place du Chanoine Héroux, 93330 Neuilly Sur Marne

R.C.S. : 949141246 BOBIGNY

Résolution n°4

L'Assemblée après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant les conventions de la nature de celles visées aux articles L223-19 et L223-20 de code de commerce et notamment confirme que aucune convention interdit relevant de l'article L. 223-21 du Code de commerce n'a été conclu entre la société et ses gérants du code de commerce, l'assemblée prend acte purement et simplement.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

Résolution n°5

L'Assemblée constate que les rémunérations brutes imposables payés aux dirigeants pour l'exercice 2024, sont les suivantes :

Mme Stéphanie DE OLIVEIRA PEREIRA 33993.60 €

M Abdelaziz ABALLECHE 15623.35 €

L'Assemblée confirme la prise en charge par la société des frais de représentation et déplacement engagés par les associés pendant l'exercice, en s'assurant que ces frais correspondent aux besoins de l'entreprise pour assurer le fonctionnement normal et le développement de ses affaires et qui ont été dûment remboursés contre la présentation des justificatifs ou payés directement avec chèque ou carte bancaire de la société.

Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

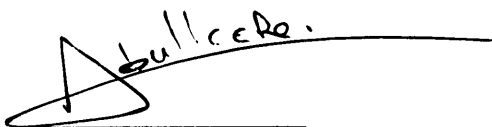
Résolution n°6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à M Abdelaziz ABALLECHE, porteur d'une copie ou extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

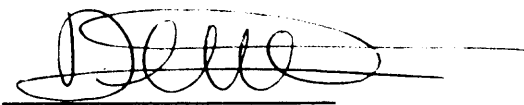
Cette résolution mis aux voix, est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.



M Abdelaziz ABALLECHE



Mme Stéphanie DE OLIVEIRA PEREIRA